



Chers adhérents,

Le Club d'échecs Agneaux-St-Lô reprend bientôt son activité et nous vous attendons toujours aussi nombreux pour cette nouvelle saison.

La rentrée de l'école d'échecs aura lieu le **mardi 11 septembre 2018**. Les élèves de l'école d'échecs sont classés par groupes (de Niveau Pion à Niveau Roi). **Inscrivez-vous le plus tôt possible, c'est plus facile pour organiser les groupes !**

N'oubliez pas de parler des échecs autour de vous, aux enfants et adultes. Souvent, les gens ne pensent pas naturellement à venir vers un club d'Échecs. Il suffit parfois juste d'en parler, pour susciter les vocations.

Le meilleur recrutement, c'est vous qui le faites, en parlant avec passion de notre activité !

Le traditionnel tournoi de parties rapides aura lieu un peu plus tard qu'habituellement le **14 octobre 2018** à SAINT-LÔ. Vous aurez les infos mi-septembre.

Nous serons présents aux **forums des associations à Agneaux et à Saint-Lô le samedi 8 septembre**. Il faudra du monde pour nous aider à tenir les stands toute la journée. C'est aussi l'occasion de s'inscrire au club, et de jouer tout simplement.

Tous les mois, on propose gratuitement aux joueurs du club :

- le vendredi soir, un tournoi rapide ou Blitz.
- le samedi après-midi, un tournoi à handicap ou des tournois "scolaires" et "club"
- nouveau cette année, un Atelier ludique ouvert à tous le mercredi de 14h à 17h. Blitz, rapides, parties libres, jeux dérivés des échecs, exercices, activités en tout genre autour des échecs.

Bonne fin de vacances à tous ceux qui le sont encore, et à bientôt.

**Infos, annonces et résultats des tournois  
sur le site du club : <http://echecsaglo.fr>**

Pour nous contacter :

Jean-François JOLLY : 06 32 40 13 91 ou [jf.jolly@wanadoo.fr](mailto:jf.jolly@wanadoo.fr)

Ievgenii FEDORYSHYN : 06 63 81 80 02 ou [fedoryshyn.if@gmail.com](mailto:fedoryshyn.if@gmail.com)

Hubert BENETEAU : 02 33 57 35 26 – 06 59 45 37 25 ou [webmaster@echecsaglo.fr](mailto:webmaster@echecsaglo.fr)

## Certificat médical

Nouveauté cette année, le certificat médical devient obligatoire pour obtenir une licence.

La licence est obligatoire, pour être assuré au club, et jouer les compétitions.

**TOUS les adhérents doivent donc présenter un certificat médical !**

**Cette année, TOUT le monde doit donc présenter un certificat médical, stipulant que vous êtes apte à pratiquer les échecs en compétition.**

*S'il n'y a pas de changement notable dans votre situation, le certificat médical sera valable 3 ans. J'y reviendrai l'an prochain, au moment du renouvellement de la licence.*